



PRADES, le 12 novembre 2013

Monsieur le Président,

Le Premier ministre a réuni, le 11 septembre dernier, l'ensemble des présidents de Région pour lancer la nouvelle génération de contrats de plan Etat – Région 2014 – 2020. Parallèlement, le ministère chargé des transports, à la suite des décisions relatives au schéma nationale des infrastructures de transport intervenues en juillet dernier, travaille actuellement au futur plan de modernisation des itinéraires routiers (PDMI), appelé à succéder à celui en vigueur pour la période 2009 – 2014.

Le moment est donc stratégique pour obtenir de l'Etat la confirmation de son engagement en faveur de la mise à deux fois deux voies de la RN 116 entre Bouleternère et l'entrée de Prades. C'est en effet dans les prochaines semaines que seront arrêtés les budgets pluriannuels qui seront affectés, dans le cadre du PDMI, à cette opération majeure.

Depuis la déclaration d'utilité publique de cette section, que nous avons obtenue en juillet 2008, les services de l'Etat n'ont pas ménagé leurs efforts et toutes les procédures (enquêtes parcellaire, enquêtes environnementales et au titre de la loi sur l'eau, acquisitions foncières...) ont été conduites à la vitesse maximale prévue par la réglementation de façon à pouvoir débiter les travaux en 2014, au plus tard 2015. Jusqu'à ce jour –et nous y avons particulièrement veillé jusqu'en 2012-, tous les crédits nécessaires à l'avancement de l'opération ont été délégués au Préfet de région (DREAL).

Compte tenu des difficultés du budget de l'Etat, qui se sont malheureusement traduites par le report de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan, il nous apparaît essentiel que la Région s'engage en acceptant de participer aux cotés de l'Etat au plan de financement en faveur de la RN 116, par exemple dans le cadre des futurs contrats de projet 2014 – 2020.

Nous n'ignorons pas que vous vous êtes, à de nombreuses reprises, opposé à cette participation, que nous avons au contraire constamment appelée de mes vœux depuis 2008, au motif qu'il s'agit d'une route nationale. Plusieurs éléments nous conduisent à vous demander de revoir aujourd'hui votre position :

- comme vous le savez, d'autres Régions ont accepté de co-financer les travaux sur les routes nationales, y compris postérieurement à la loi de 2004 ; tel est notamment le cas de la région Midi Pyrénées qui a engagé 70 M€ en 2010 pour la mise à 2x2 voies de la RN 88 entre Albi et Rodez qui sera terminée dans deux ans et demi et cet exemple est loin d'être isolé ;

- vous aviez annoncé (et nous l'avions approuvé) votre intention de participer au financement de la LGV Montpellier Perpignan, dans la continuité du rôle de la Région dans le CNM. Or le report de cette opération dégage des marges de manœuvre que nous vous proposons de réaffecter en partie à la RN 116 ;

- les graves difficultés financières de l'Etat vont le conduire à être très sélectif dans le choix des dossiers ; nul doute que l'apport de la collectivité régionale, qui pourrait être de l'ordre de 30 % du montant total des travaux, sera considéré comme un atout peut-être décisif pour emporter la décision du Gouvernement. Il pourrait ainsi constituer un effet de levier déterminant. Nous vous rappelons que le montant des travaux est estimé à environ 160 M€, valeur 2008. Rien ne serait pire que d'obtenir une enveloppe « au rabais », ne permettant de réaliser qu'une toute petite partie de l'itinéraire d'ici 2020.

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous porterez à cette démarche qui n'a d'autre but que de faire avancer le projet de désenclavement de la Vallée de la Têt à laquelle nous sommes, comme vous, très attachés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération la meilleure.

Bien cordialement

François CALVET,
Sénateur
Maire du Soler

Jean CASTEX,
Maire de Prades
Conseiller régional

Monsieur Christian BOURQUIN
Président de la Région LR
HÔTEL DE RÉGION
201 avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER cedex 02